

# **SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2021**

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte-rendu 03/12/2020
2. Urbanisme :
  - rapport de la commission du 21/01/2021
  - point salle multifonctions et aire de jeux
  - point aménagement de la rue du Moulin
  - point aménagement du club-house de Sand
3. Commission groupe de travail de sécurité :
  - rapport de la commission du 01/02/2021
4. O.N.F. :
  - forêt travaux patrimoniaux d'exploitation et état de prévision des coupes (vente de bois)
  - état d'assiette 2022
5. SMICTOM ALSACE CENTRALE : - bilan 2014-2020
  - gestion des déchets 2020-2026
6. Finances : - annulation des demandes d'admissions en non valeur
  - remboursement ligne de trésorerie
  - emprunt
7. Commission action sociale : Subvention
8. Personnel communal : convention de mise à disposition du personnel
9. divers

**Secrétaire de séance : Anny SUR-RIEGEL.**

**Membres présents : Denis SCHULTZ, Anny SUR-RIEGEL, Pierre SCHNEIDER, Fabienne TUSSING, Martine WALTER, Jean-François MAILLOT, Gwendoline HURSTEL, Bruno KIENNERT, Cécile GARBACIAK, Pascal GOERGER, Amandine KALCK, Christophe JACOB, Valentine HARLEPP.**

**Membres excusés :**

**Maurice WEIBEL, excusé sans procuration  
Benoît ANDRES, excusé avec procuration à Pierre SCHNEIDER.**

**Point de l'ordre du jour N° 1.**

**Objet : Approbation du compte-rendu 03/12/2020**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 2.**

**Objet : Urbanisme :**

**- rapport de la commission du 21/01/2021**

Pierre SCHNEIDER informe le Conseil qu'un rapport suivra ultérieurement avec les comptes-rendus des réunions du 21/01, 02/02 et 09/02.

**- point salle multifonctions**

- Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire, informe l'assemblée, pour la salle multifonctions, qu'il reste encore quelques réserves en cours de traitement.
- Devis pour le mobilier : plusieurs devis ont été réceptionnés pour des chaises, tables et chariots pour leur transport. La commission étudie ces offres et regarde pour le traitement de la TVA si l'offre de Société ROSCONI (allemande) est retenue.
- La commune a eu une demande pour l'installation d'un cendrier à l'entrée ; le choix d'un modèle est en cours.
- Pierre SCHNEIDER propose de commencer à réfléchir à un nom pour la salle.

**- point aire de jeux**

Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire, informe l'assemblée que, suite aux suggestions de la commission, une proposition de matériel va être préparée pour l'acquisition de poubelles, bancs en béton et bois, fontaine, palissage.

**- point aménagement de la rue du Moulin**

Le Maire informe l'assemblée que le chantier du SDEA est terminé et précise que les travaux de voirie faits sont provisoires. Maintenant la commune attend les propositions d'aménagement du Maître d'Oeuvre LARBRE. Une demande de subvention DETR sera déposée dès réception du dossier et validation par le conseil municipal.

**- point aménagement du club-house de Sand**

Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire, informe l'assemblée que la commission, suite aux différents échanges entre la commune, le Maître d'Oeuvre et le Club Foot de Sand, propose au Conseil :

- le report d'un an, de ce projet, la subvention obtenue du Département de 100 000 € est reportable.
- Le souhait d'une réflexion de fond sur ce projet avant d'aller plus loin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

- **le report** d'un an ce projet,
- **d'une réflexion** de fond du projet avant d'aller plus loin. Une réunion des commissions réunies traitera ce point le 18/03/2021.

**Adopté à l'unanimité**

- point complémentaire

La commission d'urbanisme va étudier avec le SMICTOM de Scherwiller la possibilité de rajout d'une borne rue des Orchidées suite à la demande des habitants de la rue.

**Point de l'ordre du jour N° 3.**

**Objet : Commission groupe de travail de sécurité :**

- rapport de la commission du 01/02/2021

Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire, indique à l'assemblée que suite à la réunion du 01/02/2021 la commission a transmis le projet à Monsieur SCHEIBLING de la direction des routes et des infrastructures de la CEA. Après étude, Monsieur SCHEIBLING pense qu'instaurer trop de zones à vitesses différentes (50, 30 et 20) n'est pas une bonne solution. La commission va donc refaire un point avec lui et informera le conseil dès que les propositions seront abouties.

**Point de l'ordre du jour N° 4.**

**Objet : O.N.F. :**

**Forêt : travaux patrimoniaux et état de prévision des coupes (ventes de bois)**

**Programme des travaux d'exploitation 2021– État de prévision des coupes.**

Sur proposition de la commission agriculture-forêt-environnement, le Maire présente le programme des travaux d'exploitation - état de prévision des coupes établi par l'O.N.F. pour 2021.

- **Prévision des coupes à façonner.**

La recette nette H.T. hors maîtrise d'œuvre est de 4 830 €

Le bilan net prévisionnel H.T. est de 4 334 €

- **Programme de travaux patrimoniaux 2021 :**

Le total des travaux prévisionnels H.T. maîtrise d'œuvre et assistance à la gestion de la main d'œuvre est de H.T. 9 957 €

VU l'exposé du Maire ;

VU les documents remis par l'O.N.F. ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

## **DÉCIDE :**

- **D'adopter** le programme prévisionnel des coupes ainsi que le programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour l'année 2021,
- **D'adopter** les conventions de maîtrise d'œuvre avec l'Office national des Forêts,
- **D'autoriser** le Maire à signer les programmes de travaux respectifs.

Pour mémoire, l'EPC ne tient pas compte des frais générés par l'adhésion au SIVU, ni la part salariale des bûcherons.

**Adopté à l'unanimité**

### - état d'assiette 2022

#### **Forêt communale : approbation de l'état d'assiette 2022.**

Le Maire soumet au conseil municipal l'état d'assiette 2022, qui correspond au martelage des arbres qui seront coupés en 2022. L'état étant conforme au plan d'aménagement forestier, il propose de l'adopter.

**Adopté à l'unanimité**

### Point de l'ordre du jour N° 5

#### **Objet : SMICTOM ALSACE CENTRALE :**

##### - bilan 2014-2020 et gestion des déchets 2020-2026

Chaque élu est en possession du bilan 2014-2020 et du guide des déchets 2020-2026. Le Maire présente le bilan 2014-2020 du SMICTOM et le guide des déchets.

A noter également que ces documents sont téléchargeable sur le site internet du SMICTOM ([www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)).

### Point de l'ordre du jour N° 6.

#### **Objet : Finances :**

##### - annulation des demandes d'admissions en non valeur

Le Conseil est informé que la demande d'admission en non valeur concernée l'Association Foncière de Sand et non la commune. Il a donc lieu d'annuler la délibération N°2020/72 du 03/12/2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**DÉCIDE** d'annuler la délibération N°2020/72.

**Adopté à l'unanimité**

- remboursement ligne de trésorerie et emprunt

Pierre SCHNEIDER, Adjoint aux finances informe l'assemblée que la ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € arrive à échéance au 31/03/2021. Un point de trésorerie a été fait et il faudra prévoir soit une nouvelle ligne de trésorerie ou un emprunt afin de pouvoir payer toutes les factures en attendant le versement des subventions.

**Point de l'ordre du jour N°7.**

**Objet : Commission action sociale : Subvention**

Une demande de participation de prise en charge des frais de l'AVS sur le temps périscolaire du soir pour un enfant , il y a surcoût de 882 € pour l'année pour la famille. Il est précisé que cette participation concerne uniquement l'année scolaire 2020/2021, l'enfant fera sa rentrée 2021/2022 dans un établissement spécialisé.

Anny SUR-RIEGEL, Adjointe au Maire et sur avis de la commission action sociale, propose au conseil le versement d'une aide de 250 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de verser une aide de 500 € à la famille concernée pour le surcoût des frais de l'AVS sur le temps périscolaire du soir.

**Adopté à l'unanimité**

Madame Gwendoline HURSTEL quitte la séance à 21h15 et donne procuration au Maire

**Point de l'ordre du jour N° 8.**

**Objet : Personnel communal : convention de mise à disposition du personnel**

Le Maire informe l'assemblée que Madame LLAMAS Laetitia, adjointe administrative territoriale, sera mise en congés maladie pour une période de 6 semaines à compter du 22/02/2021. Il propose son remplacement par une mise à disposition du personnel de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour la période du 15/02/2021 au 31/03/2021 à raison d'une durée hebdomadaire de 17H30 et présente la convention.

**Vu** l'exposé du Maire,

**Vu** la convention (jointe),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**DÉCIDE** d'autoriser le Maire à signer la convention telle que présentée.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 9.**

**Objet : Divers**

**- Eglise : devis BODET**

Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire, informe le Conseil que l'entreprise BODET est intervenue pour réparer la sonnerie des cloches de l'Église. Il s'avère qu'il faut changer le moteur de la volée de la cloche 2. Il présente le devis de l'entreprise BODET de TREMENTINES pour un montant de 1 355,00 €/HT soit 1 626,00 €/TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**DÉCIDE** d'autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise BODET tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**Informations diverses.**

- Prochain conseil municipal : le 23/02/2021 à 20 h au CPI,
- Commission réunies : le 18/03/2021 à 20 h au CPI
- Elections départementales et régionales les 13/06/2021 et 20/06/2021.



Le conseil municipal est clos à 21h35.